



# DOSSIER de PRESSE SESSION

11, 12 & 13 FÉVRIER 2026





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE **p. 3**

 MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : UN RENFORT D'OFFRES INDISPENSABLE  
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES BRETONS **p. 6**

 LYCÉES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: GARANTIR LE MEILLEUR ACCUEIL TOUT EN  
INTÉGRANT LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES **p. 8**

 EMPLOI ET FORMATION : FORMER LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI ET  
LES SOIGNANTS MALGRÉ LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT **p. 9**

 ÉCONOMIE : DES INTERVENTIONS CIBLÉES  
AU PLUS PRÈS DES ENTREPRISES **p. 10**

 MER ET LITTORAL : CAP SUR UNE ÉCONOMIE BLEUE PERFORMANTE,  
RESPECTUEUSE DES USAGES ET DES ÉCOSYSTÈMES **p. 11**

 IDENTITÉ BRETONNE ET COHÉSION SOCIALE : LA RÉGION CONFIRME  
LA PRÉServation DU BUDGET DE LA CULTURE, DES LANGUES ET DU SPORT **p. 12**

 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : DE LA FIBRE AU PORTAGE FONCIER,  
LES PROJETS SE CONCRÉTISENT **p. 13**

 ENVIRONNEMENT ET TRANSITIONS : S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ET SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES **p. 14**

# COMMUNIQUÉ de PRESSE

SESSION BUDGÉTAIRE  
DES 11, 12 & 13 FÉVRIER

## Malgré un climat d'incertitude durable, un budget responsable, privilégiant l'investissement

Les 83 élus régionaux, réunis en session plénière, ont voté jeudi le budget primitif 2026. Construit dans un contexte de grande instabilité, il est marqué par le décalage du calendrier budgétaire national, par une incertitude prolongée sur les ressources des collectivités et par une conjoncture économique fragile. Malgré cela, la Région a bâti un projet solide et réaliste (2 Mds d'€) qui, s'il reste conforme aux choix politiques du Président Chesnais-Girard et de son exécutif, intègre les conséquences d'une baisse de ressources annoncée par le Gouvernement dans la loi de finances.

Les recettes des Régions proviennent en grande partie de dotations de l'État qui, si elles sont plafonnées ou réduites, freinent ces collectivités dans l'exercice de leurs compétences et responsabilités. La Bretagne accepte de prendre part à l'effort national de redressement des comptes publics mais elle réclame une plus juste répartition de cette contribution. Soutenir l'activité des acteurs économiques, améliorer le quotidien de ses concitoyens, accompagner les grands défis des transitions appellent de lourds investissements. Entre baisse des recettes et augmentation des dépenses nécessaires, l'équilibre budgétaire proposé pour 2026 repose donc sur **une équation complexe**. Si l'action et l'ambition de la Région, inscrites dans la durée, restent intactes, la conjoncture oblige à s'adapter aux circonstances.

### PRIORITÉ 1 : TENIR LE RANG DE PREMIER INVESTISSEUR LOCAL

Le projet pour 2026 repose sur un budget d'action, de soutien et d'investissement. **Plus de 97 % des dépenses d'intervention** sont directement consacrées aux territoires, aux acteurs économiques – entreprises, agriculteurs, pêcheurs – et aux habitants. La Bretagne confirme ainsi son rôle de premier investisseur public local en maintenant un effort de **plus de 650 M€**, hors remboursement de la dette et fonds européens.



© Yannick Billiouz

*“C'est un budget qui permet d'avancer sans attendre, de décider sans renoncer, et d'agir sans improviser.”*

LOÏC CHESNAIS-GIRARD,  
Président de la Région Bretagne

Ces investissements portent en priorité sur les responsabilités directes de la Région. Les lycées maintiendront leur effort massif de modernisation et de rénovation, avec une attention particulière portée à la transition énergétique. Les ports

régionaux bénéficieront d'un soutien renforcé, dans le cadre de la stratégie régionale adoptée en 2023. Les engagements du Contrat de plan État-Région se poursuivront, qu'il s'agisse d'enseignement supérieur, des projets de territoire ou du soutien aux entreprises.

### PRIORITÉ 2 : **DES SERVICES PUBLICS AU PLUS PRÈS DES HABITANTS**

#### **MOBILITÉS : 570 M€ POUR DAVANTAGE DE TRANSPORTS**

Développer l'offre de transports en commun en Bretagne, c'est répondre à la fois aux enjeux de développement économique, de décarbonation, de cohésion sociale et territoriale. L'augmentation du service public régional est déjà une réalité avec le réseau BreizhGo qui irrigue tous les territoires en train, car et... bateau. 2026 sera marquée par la livraison de

#### LA FIBRE POUR TOUS FIN 2026

La qualité des infrastructures bretonnes (LGV, transports publics, ports...) est un levier essentiel de l'attractivité économique et de l'équilibre des territoires. A ce titre, la Région cofinance le réseau public Bretagne très haut débit (BTHD), un chantier immense (1,7 Mds d'investissement) qui doit assurer un égal accès de tous les Bretons à la fibre, qu'ils vivent en ville ou à la campagne. Son déploiement sera finalisé fin 2026, avec 4 ans d'avance sur le calendrier initial.

**9 nouvelles rames Regio2N** acquises par la Région et mises en service cet été pour permettre de nouvelles circulations ferroviaires. Avec une fréquentation en hausse constante, **le TER breton est le meilleur de France**. Il le restera grâce au partenariat inédit que la Région a noué avec les intercommunalités pour financer le développement du train régional, sur les **axes sud et nord, entre 2025 et 2028**. La collectivité organise aussi – en plus des transports scolaires également à sa charge – un réseau de plus de **100 lignes de cars interurbains**, de même que la desserte des **10 îles bretonnes via les 16 navires** qui lui appartiennent.

#### **VIE LYCÉENNE ET ÉTUDIANTE : 402 M€ POUR FORMER LES JEUNES DANS UN CADRE DE QUALITÉ**

Cette année encore, une enveloppe de plus de 100 M€ sera consacrée à la **modernisation et à l'entretien des lycées bretons**, avec une attention particulière portée à la **rénovation thermique**. Prioritaire également, la qualité de vie au travail qui concerne notamment le **bien-manger au self, l'accueil en internat** ou encore le renouvellement d'équipements pédagogiques. Maintenir ce patrimoine en état, c'est aussi intégrer les **impacts des évolutions démographiques d'ici à 2040**, via la démarche Lycée 2040 engagée avec l'Académie et les villes-sièges des établissements.

#### **PRIORITÉ 3 : RENFORCER LA COHÉSION SOCIO-CULTURELLE, GARANTE DE L'IDENTITÉ BRETONNE**

Cette année encore, la Région fait le choix de maintenir son budget en faveur de la culture, du sport et des langues de Bretagne. Ces politiques ne relèvent pas d'obligations légales mais d'un engagement politique fort. Elles participent à la cohésion sociale, à l'équilibre des territoires et confortent l'identité bretonne.

#### **CONFORTER LA DIMENSION MARITIME DE LA BRETAGNE**

La dimension maritime de la Région reste d'actualité, via les investissements portuaires (plus de **87,5 M€** répartis dans les **22 places** dont elle est propriétaire) mais aussi à travers le soutien apporté aux **filières pêche et aquaculture**, au développement des **énergies marines** ou à la préservation du littoral.

#### **VERSEMENT MOBILITÉ ET TAXE SUR LES CARTES GRISÉS**

La loi de finances 2025 a introduit la possibilité pour les Régions d'instituer un versement mobilité régional et rural (VMRR) sur leur territoire, équivalant au dispositif versement mobilité existant localement pour de nombreuses intercommunalités.

Cette contribution, qui permet de financer les transports publics, s'applique aux **employeurs publics et privés de plus de 11 salariés** à compter de 2026. Son taux a été fixé à 0,15 % des rémunérations versées, mais l'exécutif régional a fait le choix de le réduire à 0,08 % sur des territoires moins pourvus en termes de mobilités, comme le Centre-Bretagne. En lien avec les EPCI, un travail s'est fait aussi pour équilibrer les taux dans les bassins accueillant des

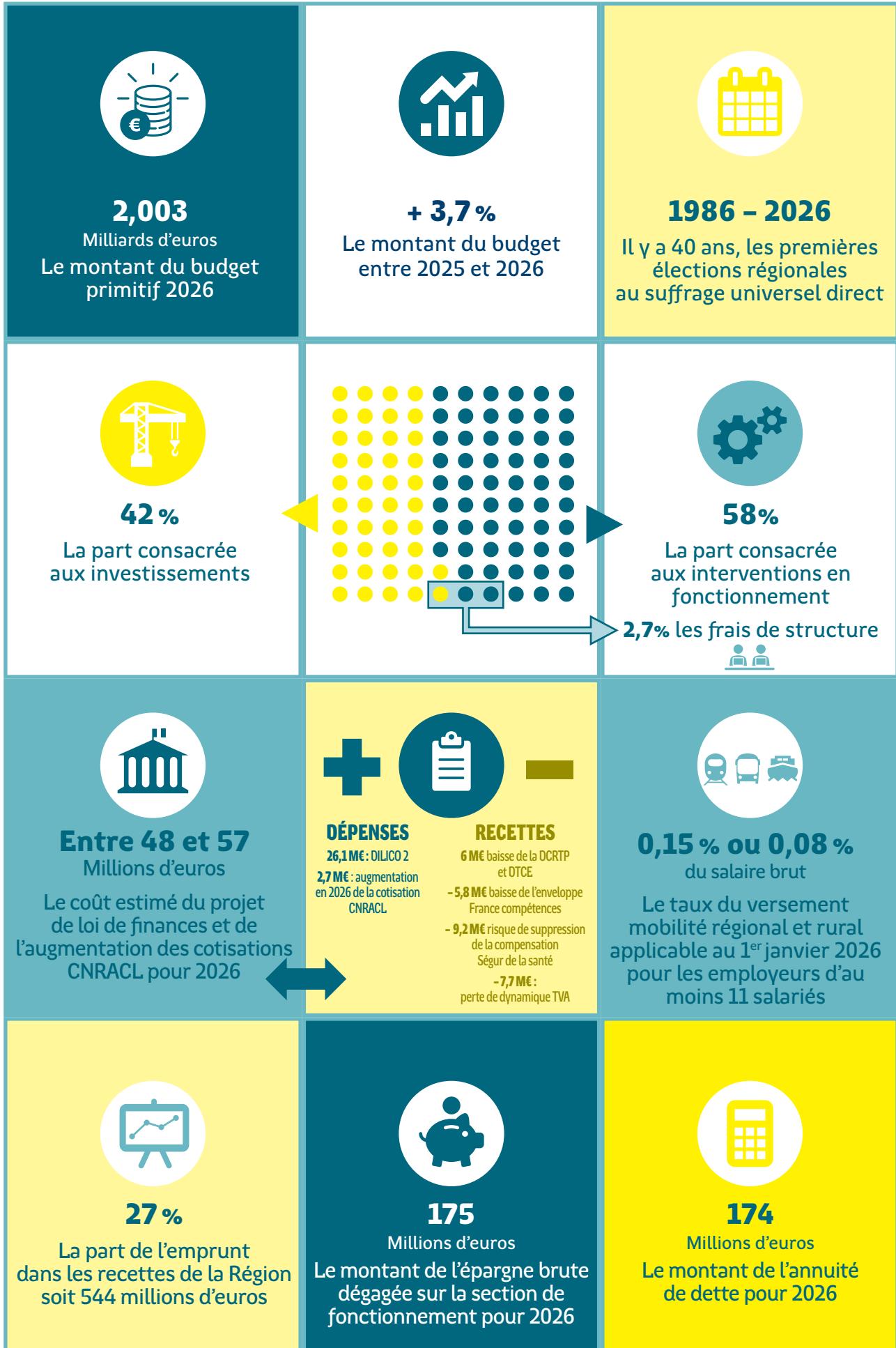
industries agro-alimentaires (Lamballe Terre et Mer, par exemple). En 2026, la levée du VMRR devrait rapporter **29,2 M€** qui seront directement investis dans les mobilités d'avenir.

Jusqu'à l'instauration du VMRR, la taxe sur les certificats d'immatriculations était le dernier levier fiscal à disposition des Régions. Cette ressource, estimée à **141,5 M€** en 2026, est fonction du nombre d'immatriculations sur le territoire (en baisse), de la puissance fiscale des véhicules et du tarif appliqué. En Bretagne, il est de **60 € par cheval administratif** depuis 2025.

Ces deux leviers fiscaux, les seuls de la Région, ne représentent que **8,5 % de ses recettes**.

#### **LA RÉPARTITION DU BUDGET PAR MISSION**







# Un renfort d'offres indispensable pour répondre aux besoins des Bretons

**Développer l'offre de transports publics, c'est répondre à la fois aux enjeux de développement économique, de décarbonation, mais aussi de cohésion territoriale et sociale. Davantage de trains, de cars, de bateaux et de vélos pour irriguer et desservir tous les bassins de vie, tel est l'objectif qu'il faut, envers et contre tout, continuer à financer. Si la contrainte budgétaire impose des adaptations de calendrier dans le déploiement souhaité, la Région poursuit ses efforts avec le soutien des intercommunalités bretonnes et l'apport, cette année, du Versement mobilité régional et rural (VMRR). Mais les 29 M€ attendus de cette ressource nouvelle ne contribueront qu'à hauteur de 5% aux dépenses globales, évaluées en 2026 à plus de 570 M€.**

## FIER DU PREMIER TER DE FRANCE

Fer de lance du réseau régional BreizhGo, le TER breton arrive en tête de tous les classements nationaux en termes de régularité (96 %), satisfaction des usagers (95 %) et

fréquentation (+60 % depuis 2019). Ces résultats sont le fruit d'investissements consentis depuis des années dans les infrastructures, les matériels ferroviaires et les gares. Cet été, **9 rames nouvelles Regio2n (144 M€)**

seront livrées et mises en service tandis que se poursuivront des opérations inscrites au contrat de plan État-Région : rénovation de la ligne Auray-Quiberon, aménagement des pôles d'échanges de Quimper, Vannes, puis Brest et Vitré...

Face à cet engouement pour le train et aux besoins croissants des

usagers, la Région s'est rapprochée des **intercommunalités situées sur les axes ferroviaires sud et nord Bretagne** afin de poursuivre et financer ensemble le développement du TER. Ce **partenariat inédit** se traduit par la mise en service de circulations supplémentaires entre Vannes et Quimper (déjà 17 en plus depuis septembre 2025) puis entre Lamballe et Brest, à partir de septembre 2027.

En complément des TER, la **convention TGV renouvelée jusqu'en 2033** continue d'apporter une garantie de desserte maximale **jusqu'à la pointe bretonne**. Représentant un effort de près de **15 M€/an**, elle est sans équivalent ailleurs en France.

### CHIFFRES

- **571 M€ en 2026**, soit 29% du budget
- Réseau BreizhGo (train, car, bateau) **60 millions de voyages** par an
- Arrivée de **9 rames nouvelles** Régio2n (16 M€ chacune)



## PARCOURIR LE DERNIER KM À VÉLO

Pour la première fois, et en écho au plan vélo voté en 2025, la Région proposera, à compter de septembre, un **service de location de vélos électriques BreizhGo dans une quinzaine de gares et pôles d'échanges** pour faciliter l'intermodalité entre le train ou le car et **le dernier kilomètre à parcourir**, celui qui limite souvent l'usage des transports collectifs.



Car BreizhGo sur le Pont Lorois qui enjambe la Ria d'Étel, entre Belz et Plouhinec, Morbihan.  
© Jérôme Sevrette

## PLUS DE 100 LIGNES DE CARS INTERURBAINS

La Région organise par ailleurs un réseau dense de plus de 100 lignes de cars interurbains en Bretagne qui ont totalisé plus de **6,2 millions de voyages en 2024** (hors transports scolaires). Un service dont la fréquentation progresse (**+3 % en un an**) grâce à une offre renouvelée et enrichie. Les nouvelles délégations de service public avec les transporteurs dans les Côtes d'Armor et le Morbihan intègrent la création et le renfort de lignes dans des véhicules dont 60 % seront décarbonés à horizon 2030.

Parallèlement, la carte KorriGo se déploie dans tous les services de mobilité opérés par la Région. Elle est utilisée par les **100 000 scolaires transportés quotidiennement**, et sur les lignes interurbaines d'Ille-et-Vilaine et du Finistère. Suivront celles du Morbihan et des Côtes d'Armor avant que cette solution billettique soit étendue aux bateaux BreizhGo. Sur les routes se poursuit aussi la mise à 2x2 voies de la RN 164, financée à 50 % par la Région.

## BRETAGNE MOBILITÉS SE SAISIT DU SERM

Lancé le 4 septembre 2025, le **syndicat mixte Bretagne Mobilités** regroupe **une soixantaine de collectivités bretonnes**, dont l'objectif est de mieux coordonner leurs offres de transports et d'envisager le futur au plus près des besoins des **dix bassins de mobilité** concernés. En 2026, cette structure de coopération unique en France se saisira de la démarche nationale du **SERM** (services express régionaux métropolitains) sachant que le dossier breton fait exception par sa couverture de l'ensemble du territoire, à horizon 2040.

## SUR MER ET DANS LES AIRS

Indispensable à la vie des insulaires, la desserte BreizhGo des **10 îles bretonnes** est assurée par les **16 navires, propriétés de la Région**, qui garantissent aux passagers sécurité et qualité de service. Parmi les principaux armateurs français, la collectivité a lancé les études pour construire **trois nouveaux bateaux pour Sein, Molène, Ouessant et Belle-Île**.

Les mobilités passent aussi par la connexion de la Bretagne à la France et à l'international, via les **aéroports de Brest et Rennes**. En 2026, la Région renouvellera la **concession de Rennes-Dinard** en lien avec celle de Nantes-Atlantique, également renouvelée cette année.

Enfin, la Région se préoccupe de la **mobilité des biens et marchandises**, à travers une feuille de route dédiée, votée fin 2025. Elle intègre le volet 'fret ferroviaire' du CPER pour un **report modal de la route vers le fer**. Suite à la Conférence régionale de la logistique de janvier avec l'État, des actions prioritaires (études sur Auray-Pontivy-St Gérand et Vitré-Gérand) seront mises en œuvre en 2026 avec la profession.



Embarquement depuis la gare maritime de Quiberon  
© Jérôme Sevrette



# Garantir le meilleur accueil tout en intégrant les évolutions démographiques

L'année 2026 sera marquée par l'avancement de la démarche « Lycée 2040 », lancée avec l'Académie et les villes-sièges des établissements bretons pour prendre en compte les projections démographiques scolaires, à la baisse d'ici à 2040. Ce projet vise à examiner, territoire par territoire, les impacts potentiels des baisses d'effectifs et les solutions envisagées pour optimiser le bâti tout en assurant un même accès à l'éducation, partout sur le territoire. En parallèle se poursuivent de nombreuses opérations de restructuration, rénovation thermique et sécurisation de sites, l'objectif restant inchangé d'année en année : offrir à tous et toutes les meilleures conditions d'accueil au lycée !

Mis en œuvre sur 2026 et 2027, le processus « Lycée 2040 » va prendre appui sur une **large concertation, tant au niveau régional que local**, notamment dans les territoires jugés prioritaires. En fonction des spécificités de chacun et de la dynamique locale, les scénarios possibles pourront varier d'une simple rationalisation et **mutualisation du bâti** (internat et self communs aux deux lycées d'Étel par exemple) à une transformation plus profonde de l'offre de formation, en lien avec le projet de territoire.

## RÉNOVATION THERMIQUE ET SÉCURITÉ DES LIEUX

Cette démarche prospective s'articule avec le **plan d'actions immobilier 2026/2028** et la carte pluriannuelle des formations initiales professionnelles, tous deux décidés et votés par la Région. Côté travaux (113,3M€ inscrits en 2026), la collectivité continue, dans les 116 lycées publics à sa charge, d'investir dans des opérations de **restructuration globale, durable**

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (7,88 M€) : PRIORITÉ À LA RÉNOVATION DU BÂTI

Améliorer les **conditions de vie des étudiants** reste prioritaire malgré les restrictions des dépenses. La Région s'est engagée, via le contrat de plan 2021-2027, à financer au côté de l'État et des collectivités la **rénovation énergétique** des bâtiments des 4 universités et des grandes écoles bretonnes (51M€). À ce jour, 82 % de cette enveloppe est programmée. Pour accélérer ces travaux, un dispositif unique en France est venu, il y a un an, abonder les opérations prévues (71M€ dont 16,5M€ de la Région). Il s'agit de massifier et **mutualiser études et travaux**, via une organisation simplifiée à laquelle les universités participent financièrement.



et économe. **Isolation thermique et production d'énergie solaire** restent prioritaires afin de diminuer les consommations énergétiques alors que s'accélèrent les **projets liés à la sûreté et à la sécurité périmétrique** des établissements (lycées Kerraoul à Paimpol et Lesage à Vannes).

Dans la période, l'objectif de maîtrise des dépenses conduit la Région à **prioriser les projets** et à privilégier, notamment, ceux des **lycées professionnels** dont l'offre et les référentiels de formation évoluent. Les contraintes budgétaires impliquent aussi de flécher davantage les soutiens vers les **établissements dont les indices de position sociale sont faibles**, afin qu'ils puissent rester attractifs et mixer les publics.

Exemple parmi d'autres, la livraison en 2026 des travaux du **lycée professionnel Du Guesclin** à Brech où s'achèvent, d'un part, la construction d'un internat et d'un gymnase et, d'autre part, la restructuration de l'atelier graphisme et décor pour un montant global de **28,6 M€**.

## Bien manger au self : les résultats sont là !

Globalement, la Région garde en ligne de mire la **qualité de l'accueil** des jeunes dans les lycées, qu'il s'agisse des conditions de formation, de restauration, d'hébergement ou des équipements pédagogiques mis à leur disposition. Le **plan d'actions en faveur du bien manger**, cher au Président Chesnais-Girard, a pour objectif de proposer aux demi-pensionnaires et internes des **repas sains, équilibrés, cuisinés à partir de produits de qualité labellisés** (38,3 % en 2025 dont 24,5 % de bio). Et si les aliments sont frais, locaux et de saison, c'est encore mieux ! Cette exigence représente un lourd investissement pour la Région : elle finance 70 % des repas, ce qui permet de proposer des tarifs accessibles aux familles (de 2,70 € à 4,80 €), pour un coût de revient moyen d'un repas à 9,10 €.

- Vie lycéenne et étudiante : **402 M€ en 2026**
- **113,3 M€ d'investissements immobiliers** dans 116 lycées publics (76 500 élèves)
- **9 millions de repas servis par an (22 M€)**
- Record de France : **25 % de produits bio au self**
- Et aussi : **58,2 M€ pour les lycées privés** (aide aux investissements et fonctionnement)



# Former les personnes éloignées de l'emploi et les soignants malgré le désengagement de l'État

**Le budget 2026 de la Région Bretagne en matière d'emploi et de formation (214 M€) s'élabore dans un contexte d'incertitude majeure. La collectivité ne dispose d'aucune garantie quant à la poursuite de plusieurs financements nationaux pourtant essentiels : le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC : 40,9 M€ en 2025, dont la reconduction n'est pas assurée pour 2026) ; Ségur de la santé (finalemement maintenu pour les formations sanitaires en 2026 mais sans assurance qu'il le soit en 2027 et 2028) ; l'apprentissage (financement des CFA : près de 6 M€ de baisse). Ces incertitudes contraignent la Région à prioriser davantage ses actions, sans renoncer à maintenir son ambition en matière de formation professionnelle et d'insertion.**

## RECENTRAGE DES FORMATIONS EN SANTÉ

Ne sachant pas si le Ségur sera financé au-delà de 2026, la Région se voit contrainte de revenir aux quotas de 2019 dans ses **Instituts de formation en soins infirmiers** (sans toucher aux extensions validées en 2023–2024), ce qui représente 230 places en moins en Bretagne. Le maintien du budget santé -pour sa part "régionale"- permet toutefois **d'assurer le financement des centres de santé** et des actions de **prévention**, comme la promotion d'une alimentation saine auprès des jeunes.

## PARCOURS PREPA ET QUALIF :

### UNE OFFRE PRÉSERVÉE

Le dispositif **PRÉPA**, essentiel pour les **personnes les plus éloignées de l'emploi**, voit ses volumes de formation évoluer. Ainsi, PRÉPA Avenir enregistre une réduction du nombre de sessions (2 900 entrées prévues en 2026 contre 3 900 en 2025), mais les **parcours ciblés sont maintenus** notamment pour les **allophones** et les **seniors**. Dédié à l'acquisition des compétences de base, le dispositif PRÉPA Clés est reprogrammé pour accueillir 6 000 demandeurs d'emploi. Des innovations seront toujours possibles à travers des **actions territoriales spécifiques** menées dans le cadre du dispositif PREPA, avec un accent mis sur les **pédagogies innovantes** (chantiers écoles, partenariats avec les entreprises, accompagnement de jeunes en grande difficulté).

## QUALIF EMPLOI : UNE RÉPONSE AUX BESOINS DE RECRUTEMENT

Autre dispositif régional, **QUALIF Emploi** propose des **formations qualifiantes** aux demandeurs d'emploi. Les résultats, en termes d'insertion, sont bons : 84 % de certifications validées ; 71 % de personnes en emploi à 12 mois. La Région est toutefois contrainte de limiter les entrées en formation, mais les **secteurs prioritaires et/ou en tension** seront préservés : industrie, hôtellerie, restauration et tourisme.

Au total, environ **20 000 places de formation** seront proposées, mais **sans connaître encore les baisses dans les dotations de l'État**.



Le nombre de places de formation en hôtellerie-restauration augmente en 2026.  
Ici, le GRETA Bretagne occidental de Quimper.

Région Bretagne / Élodie Burrillon



# Des interventions ciblées au plus près des entreprises

**La Région est la collectivité cheffe de file en matière de développement économique et d'aides aux entreprises. En 2026, elle y consacrera 11% de son budget, soit 217M€ (incluant l'agriculture, la pêche et les ports, voir aussi page suivante). Le choix a été fait de recentrer l'intervention régionale sur les actions qui bénéficient directement aux entreprises, de la création jusqu'à l'innovation, aux commerçants, aux artisans et à la recherche, pour préparer des investissements d'avenir.**

## ENTREPRISES ET RECHERCHE : PRIORITÉ AUX TRANSITIONS

En matière de soutien aux entreprises, que ce soit sous forme de subvention ou d'avance remboursable, la Région érige en priorité les enjeux de transition, de décarbonation, de relocalisation et d'innovation.

Le dispositif expérimental **INNO Sobriété** est, par exemple, conforté. D'un montant maximum de 100 000 €, il s'adresse aux entreprises qui cherchent à **réduire l'impact environnemental** de leurs produits, s'inscrivent dans **une démarche d'économie circulaire ou relocalisent** leur activité en Bretagne.

Le **PASS Transition** (50 000 € maximum), lui, voit son champ d'actions s'élargir. Destiné aux **PME qui réduisent leur consommation d'eau ou d'énergie**, il intègre désormais la dimension numérique, pour améliorer leur résistance au risque cyber.

Autre dispositif qui connaît un grand succès, le **PASS Commerce et artisanat**, financé avec les intercommunalités, a bénéficié à **plus de 7 000 entreprises en 9 ans**. Pour en bénéficier, les commerçants et artisans devront désormais répondre à au moins un des critères suivants: investir dans les centres bourgs, réduire leur impact environnemental ou prendre le virage du numérique. En 2026, par ailleurs, la Région déployera **l'Indice Breton de l'Achat Local** pour encourager les entreprises à **réorienter leurs politiques d'achat**. La collectivité relancera aussi le **PASS IAA compétitivité** pour soutenir les investissements d'un secteur stratégique pour la Bretagne: **l'industrie agroalimentaire**. Le but est de permettre aux industriels de transformer leur outil, de **consommer moins de ressources**, d'émettre moins de carbone, **d'améliorer les conditions de travail** et de soutenir leur **compétitivité**.

Pour garantir l'innovation à long terme en Bretagne, les crédits dédiés à la **recherche** sont aussi abondés, à hauteur de 18 M€. Ils permettront d'acheter des équipements pour les laboratoires, d'accueillir des chercheurs européens de haut niveau ou de soutenir près de 100 thèses portant sur des priorités régionales (cybersécurité, agroécologie, économie bleue...)



Loïg Chesnais-Girard à l'usine Cozigou de Tonquédec  
© Didier Echelard / Région Bretagne

## AGRICULTURE : INSTALLATION, TRANSITION, PLANTATION

L'agriculture est traversée, en Bretagne comme ailleurs, par des enjeux d'avenir colossaux. Aux fragilités économiques s'ajoutent des risques sanitaires majeurs, des incertitudes commerciales liées aux accords internationaux et à l'avenir de la PAC, ainsi que les impacts du changement climatique. Malgré ce contexte tendu et les choix difficiles qu'imposent les efforts consentis pour réduire l'endettement de l'État, la Région réaffirme une politique agricole ambitieuse, pour accompagner durablement les transitions de l'agriculture bretonne, via trois grandes priorités.

La première, celle qui conditionne les autres, concerne l'installation et la transmission des exploitations. Avec des **dispositifs renforcés** (AGRI Transmission, AGRI Install, DJA revalorisée de 36 % en 2025, prêt d'honneur Brit Agricole, actions foncières), la Région se donne les moyens de **répondre à la crise démographique** du secteur, en **améliorant la transmissibilité des fermes et en sécurisant les projets d'installation**.

La deuxième priorité porte sur les investissements de **transition**. À travers AGRI Invest (30 M€ en 2025) mais aussi les Contrats de Transition Agro-Écologique (CTAE), la Région soutient les agriculteurs dans la modernisation, la résilience et la durabilité des exploitations, en agissant sur la **réduction des intrants, l'adaptation climatique, le bien-être animal, la biodiversité** et la performance économique.

Enfin, le **Plan breton pour l'arbre** constitue un levier majeur pour la filière forêt-bocage et le bocage. Il soutient – grâce à Breizh Bocage et via une dynamique de plantation record en Bretagne – la gestion durable des forêts et la densification du bocage, éléments clés pour la préservation de la biodiversité, de l'eau et des sols.



# Cap sur une économie bleue performante, respectueuse des usages et des écosystèmes

**Pilier de l'identité bretonne et du dynamisme des territoires littoraux, la mer est au cœur de l'action régionale : soutien aux filières halieutiques (pêche, aquaculture, transformation et criées), au développement des énergies marines renouvelables, aux ports de commerce et au tourisme durable.** La Politique Régionale Mer et Littoral (PRML), adoptée fin 2023, poursuit trois grandes priorités : renforcer une économie maritime durable, créatrice d'emplois, préserver les écosystèmes marins et côtiers et promouvoir la culture maritime comme vecteur de rayonnement et d'identité.

## ACCOMPAGNER LA PÊCHE DURABLE

Co-financée par les fonds européens FEAMPA, l'action régionale permet de financer **une pêche bretonne durable** (**1200 bateaux dont 80 % de moins de 12 m**), l'**aquaculture, la transformation et la valorisation des produits** et les projets territoriaux des 8 groupements locaux GALPA (décarbonation des navires, transformation d'algues...). La Bretagne pilote également le volet innovation du FEAMPA, orienté vers la transition des filières : évolution de techniques de pêche, amélioration de la sécurité, adaptation au recul du trait de côte... En 2026 se poursuivra également la **réorganisation** de la gouvernance des ports de pêche dans l'optique de rester compétitifs et de mutualiser outils et pratiques. L'an dernier, la Région est entrée au capital de **deux nouvelles sociétés portuaires, SEM Bretagne Armor Pêche et SPL Pêche Cornouaille**, à la tête désormais de 13 ports et criées, dans une approche destinée à stabiliser et moderniser la filière.

Pêche,  
aquaculture et  
développement  
maritime : **15 M€**  
Ports : **87 M€**

## LES PIEDS DANS L'EAU AVEC LE PASS CLASSE DE MER

Faire connaître la culture maritime est essentiel : le Pass classe de mer sera reconduit en 2026. L'an dernier, ce coup de pouce à l'organisation de séjours a permis d'accueillir près de 6 000 jeunes bretons et de leur faire découvrir le littoral, ses ports, ses métiers et ses produits.



Bateau de pêche au port du Guilvinec.

© Franck Bétermin

## BRETAGNE : UN PORT, 22 QUAIS

Dans un contexte de transitions écologique, énergétique et industrielle, la Région place sa politique portuaire (près de 87 M€) au cœur de son projet économique. Les 5 ports de commerce dont elle est propriétaire – **Brest, Lorient, Saint-Malo, Saint-Brieuc Le Légué et Roscoff** – garantissent l'approvisionnement des entreprises bretonnes et le développement d'alternatives décarbonées au transport routier.

Les investissements engagés en 2026 portent sur la **modernisation** des infrastructures et leur **décarbonation**.

La Région soutient également les aires de **construction et réparation navales** de Lorient, Concarneau, Brest, Saint-Brieuc et Saint Malo, pôles industriels d'innovation dans des filières d'avenir comme la propulsion décarbonée, les Énergies Marines Renouvelables (EMR) ou la course au large. En tant qu'autorité portuaire, la Région gère aussi **une quinzaine de ports polyvalents** (pêche artisanale, plaisance, desserte insulaire) pour lesquels elle fait aussi évoluer les modèles d'exploitation : sociétés portuaires pour la pêche, structuration des « plaques » de plaisance...

Véritables laboratoires de la transition énergétique, les ports bretons misent aussi sur le transport vélisque, le développement de l'hydrogène, la préparation puis la maintenance des futurs champs éoliens off shore.

Enfin, la **modernisation du terminal ferry du Naye à Saint-Malo**, investissement majeur pour la Région (150 M€), franchira en 2026 une étape majeure avec la **construction de la nouvelle gare maritime**, la poursuite des travaux maritimes et des dragages.



# La Région confirme la préservation du budget de la culture, des langues et du sport

Cette année encore, alors que la contrainte budgétaire est toujours aussi forte, la Région « sanctuarise » les crédits dévolus à la culture, aux langues de Bretagne et au sport. Rien ne l'y oblige légalement, ces compétences étant dites “ facultatives ” pour la collectivité. Il s'agit là d'une décision politique assumée. Ces trois piliers de l'identité bretonne sont aussi, pour le Président Chesnais-Girard, des facteurs de développement économique, d'aménagement du territoire et de cohésion sociale.

### BRETON ET GALLO :

#### ASSURER LA TRANSMISSION DES LANGUES

En 2026, la Région poursuit la mise en œuvre de son ambitieux plan de réappropriation des langues (2024-2027). Une première évaluation est prévue cette année.

Pour l'enseignement immersif en langue bretonne, le soutien au réseau Diwan est essentiel. Le versement d'une avance de 200 000 € sur sa subvention globale de fonctionnement – déjà actée – sera proposé lors de cette session. La Région réaffecte par ailleurs des crédits pour continuer à soutenir les **radios**, le **théâtre** et l'**édition en langue bretonne**. Pour le **gallo**, en plus des campagnes de communication très remarquées, la Région impulse de nouvelles orientations : développer les **activités à destination des jeunes** pour leur faire découvrir le gallo, et renforcer les **aides à l'édition** en langue gallèse.

Langues : **12 M€**  
Culture : **28 M€**  
Patrimoine : **5 M€**  
Sports : **9,5 M€**

### CULTURE : RÉSISTER

#### DANS UN CONTEXTE DE TENSION

L'offre culturelle est particulièrement dense et dynamique en Bretagne. Elle constitue un pilier essentiel du vivre ensemble et de la cohésion sociale et territoriale bretonne. En témoignent les **700 festivals** de toute taille et de toute esthétique qui maillent le territoire régional tout comme la foisonnante créativité des artistes bretons qu'ils s'expriment par la danse, le théâtre, le cinéma, le livre, la musique, etc. La Région accompagnera à nouveau le secteur avec constance en 2026, favorisant sa stabilité tout en étant attentive à l'**émergence**, la **diversité** et la valorisation du **patrimoine culturel immatériel breton**.

Par ailleurs, soucieuse de **faire vivre la culture au plus près des habitants**, la Région poursuivra son soutien aux territoires dans leur volonté de structurer et pérenniser leur projet culturel. Deux nouveaux **pactes de développement culturels** seront ainsi signés avec Pontivy communauté et Monts d'Arrée communauté. Enfin, la collectivité continuera d'**accompagner les artistes bretons à l'international**, avec notamment un prisme sur les pays de la sphère celtique.

### SPORT : TRANSITION, COHÉSION, MODERNISATION

Lui aussi préservé, le budget dédié aux sports traduit la fidélité de la Région au mouvement sportif breton, **depuis la pratique scolaire jusqu'au plus haut niveau**. Il encourage aussi des clubs de premier plan à innover face aux **enjeux climatiques et sociaux**, en s'adressant par exemple aux publics les plus éloignés de la pratique sportive. Modulant ses aides pour favoriser les territoires les moins bien dotés, la Région pourrait soutenir en 2026 la modernisation des stades de **Concarneau, Lorient, Vannes** et la piste de roller vitesse de **Ploufragan**, pour un montant total de 2,3 M€.

Au total, **plus de 100 événements sportifs pourraient bénéficier d'une aide régionale**, dont les championnats de France de cross-country à Carhaix, de canoë-kayak slalom à Cesson-Sévigné et bien évidemment la Route du Rhum à Saint-Malo (départ le 1<sup>er</sup> novembre).



L'Orchestre national de Bretagne et celui du Pays de Galles en répétition.  
Un partenariat international soutenu par la Région.

© Ville de Betton



# De la fibre au portage foncier, les projets se concrétisent

**Réduire les inégalités, promouvoir les transitions et la solidarité territoriale : tels sont les trois principes qui guident l'action de la Région en matière d'aménagement du territoire. En témoigne le succès du programme *Bien Vivre partout en Bretagne* : les contrats signés avec les intercommunalités sur la période 2023-2025 représentent un investissement de plus de 100 M€ ciblés sur la sobriété foncière, le logement et l'accès aux services publics. L'année 2026, marquée par les élections municipales, sera une année de transition pour ce programme. Deux autres projets du mandat de l'exécutif régional se concrétisent : *Bretagne foncier* et la fibre pour tous.**

### LA FIBRE POUR TOUS, UN OBJECTIF ATTEINT FIN 2026

L'objectif est en passe d'être atteint. « La fibre pour tous », projet d'infrastructure majeur qui conforte la souveraineté numérique de la Bretagne, devrait être achevé comme prévu à la fin de cette année.

Ce programme est porté et financé majoritairement par les collectivités bretonnes (**1,7 Mds d'€ d'investissement dont 266 M€ pour la Région**), via le syndicat mixte Mégalis. À la différence d'autres régions, la Bretagne a fait le choix d'un **réseau public** qui, à la fin des travaux, demeurera le bien commun des Bretonnes et des Bretons, avec quelque **50 000 km de câbles déployés**. En atteignant 1 million de prises éligibles, Mégalis est devenu officiellement le plus grand réseau public français. Un réseau fondé sur **l'équité et la solidarité** qui permet de **connecter 100 % des habitants**, y compris sur les îles où le déploiement de la fibre est en cours.

### BRETAGNE FONCIER, UN OUTIL UNIQUE EN FRANCE

La Bretagne vient de se doter d'un nouvel outil contre la spéculation foncière sur les territoires en tension, qui favorisera le logement abordable et le développement économique.

annoncé en décembre, *Bretagne foncier* est une structure de **portage foncier long terme**. Elle compte trois actionnaires à parts égales (10 M€ chacun) : l'Établissement public foncier de Bretagne (EPFB), la Banque des Territoires et SemBrezh. Ce dernier partenaire a bénéficié d'un apport de 10 M€ de la Région, pour lui permettre d'entrer au capital de la nouvelle société.

Parce que les projets de renouvellement urbain sont de plus en plus longs et chers, *Bretagne foncier* sera à même de **porter des dossiers à 20-30 ans**, le temps pour la collectivité de murir la destination finale du foncier concerné. Concrètement, la société pourra acquérir des biens identifiés comme stratégiques : friches industrielles, locaux d'entreprises en entrée de ville, zones d'activité économique (ZAE) à restructurer ou lotissements. Pendant ce portage long, et en attendant qu'un projet définitif émerge, la société percevra des loyers. A la fin de l'opération, les espaces seront revendus à une commune ou à un aménageur pour créer des logements ou implanter des entreprises à un prix maîtrisé. A moyen terme, grâce à ses investissements en zones tendues, la société vise également des fonciers « moins rentables » sur des territoires ruraux, dans un objectif de solidarité territoriale.

Dès le début 2026, *Bretagne foncier* a commencé à **étudier des projets sur lesquels se positionner**. Pour imaginer la Bretagne de demain... et même d'après-demain.



Un navire câblier en action pour la connexion de l'île de Bréhat au réseau fibré.

© Région Bretagne / Jérôme Sevrette



# S'adapter au changement climatique et sortir des énergies fossiles

**Fragilité de l'eau superficielle, pollution diffuse, faible part des masses d'eau en bon état, érosion rapide de la biodiversité, dépendance à la voiture individuelle et importance des émissions liées à l'agriculture : la Bretagne doit faire face à de nombreux défis écologiques, alors que les épisodes récents et rapprochés de fortes inondations témoignent de la vulnérabilité de nos territoires face au changement climatique. Dans ce contexte, la Région ne peut que maintenir ses ambitions en matière de transitions, avec un budget centré sur le quotidien des Bretonnes et Bretons et la protection de leur environnement.**

Il s'agit donc, en priorité, de renforcer l'adaptation de la Bretagne aux risques climatiques, en préservant la biodiversité, les espaces naturels, la ressource en eau et la qualité de l'air, via, notamment, la mobilisation de fonds européens. Sans oublier un autre impératif : celui de sortir des énergies fossiles en misant sur **le développement des énergies renouvelables**, marines en particulier. L'enjeu dans ce domaine est double : gagner en neutralité carbone et en autonomie énergétique (grâce à l'éolien et au solaire) avec une production régionale qui a plus que doublé en 10 ans (22 % de la consommation régionale en 2025).

## COORDONNER LES ACTEURS LOCAUX SUR TOUT LE TERRITOIRE

Pour ce faire, la Région coordonne l'ensemble des acteurs concernés au sein de **4 conférences (transition énergétique,**

Eau : **7 M€**  
Biodiversité : **5,3 M€**  
Énergie : **30,6 M€**



La Région a créé la 10e Réserve Naturelle Régionale à Guissény (29) en décembre 2025.

© Erwan Le Correc

biodiversité, eau, ressources) et des réseaux territoriaux tels que les **SAGE**, les **bassins versants et les collectivités** en charge, notamment, de la **gestion des déchets**. En 2026, elle finalisera plusieurs cadres stratégiques : le **SRADDET** (volets climat-énergie et déchets), la stratégie biodiversité et une stratégie d'adaptation au changement climatique qui deviendront des références pour les politiques locales et l'action conjointe avec les collectivités, notamment, en termes de déchets dont la progression continue impose d'intensifier prévention, réemploi et économie circulaire.

## HABITAT, ESPACES NATURELS : POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

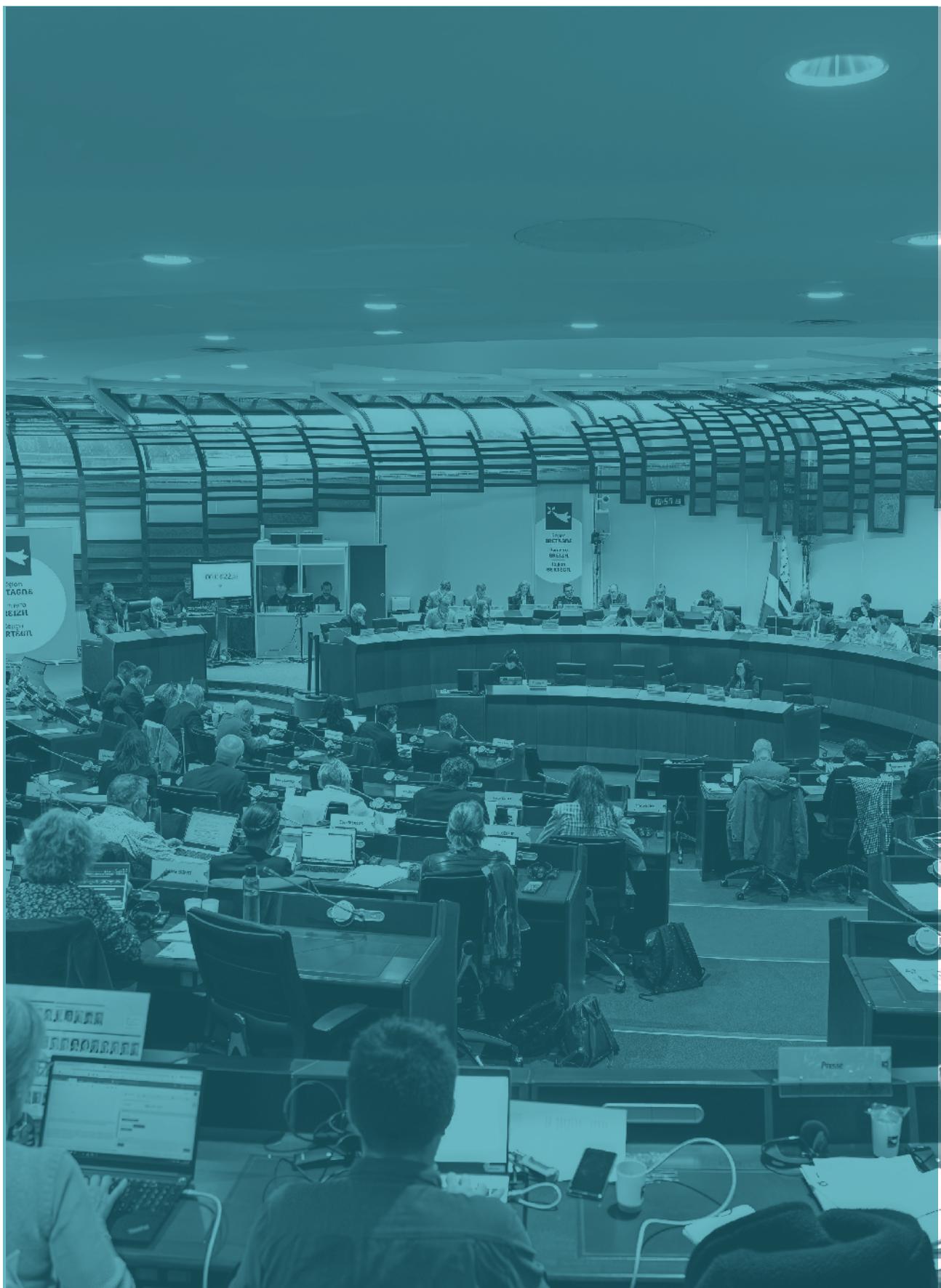
En 2026, le soutien se poursuivra en faveur de projets exemplaires (bâtiments performants, économie circulaire) et des programmes de gestion de l'eau (accompagnement des SAGE, actions pour les milieux aquatiques et lutte contre

les pollutions, restauration des continuités écologiques). Après les dunes de Guissény fin 2025, une **11<sup>e</sup> Réserve naturelle régionale** sera ouverte au public en 2026, celle des **Landes et bocage de la Poterie** (sur les communes de Lamballe-Armor et Plédéliac dans les Côtes d'Armor).

D'autres actions concrètes visent à améliorer la qualité de vie des habitants : **rénovation de l'habitat, réduction des produits phytosanitaires, lutte contre les algues vertes, Pass Classe Nature** favorisant l'éveil des plus jeunes à l'environnement. La participation citoyenne sera renforcée via les réseaux associatifs et les projets locaux d'énergies renouvelables. Un diagnostic sur les impacts du changement climatique sera conduit cette année pour mesurer l'effet des politiques environnementales régionales en la matière.

Enfin, la Région continue de montrer l'exemple en intégrant ces enjeux dans la gestion de son propre patrimoine, notamment à travers son **budget vert** : plan de transition bas carbone, décarbonation des cars interurbains, rénovation thermique des lycées, développement des EMR, lutte contre le gaspillage...

## NOTES



#### SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Odile Bruley - 06 76 87 49 57 | Sylvain Le Duigou - 06 42 32 13 57 | Aymeric Bot - 07 50 12 41 30 | Sébastien Jédor - 06 22 49 94 69